

COMMUNE DE VALLOUISE-PELVOUX
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 mars 2025
Délibération n°27

L'An deux mille vingt-cinq, le vingt mars à 19h30, le Conseil Municipal convoqué le quatorze mars s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Gaëlle MOREAU, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

Présents : MOREAU Gaëlle ; FISCHER Maryline ; GRANET Alice ; MOUTIER Gérard HERMITTE Jean-Pierre ; KIRKYACHARIAN Luc ; SEMIOND Philippe ; BARONNAT Bernard ; COQUILLAT Catherine ; ALPHAND Thierry ; Franck ADISON ; VIESSANT Céline ; Virginie JEANE ; MOUGIN Rémi ; VERNET Laurent ; ALDEBERT Gérard ; PRAT Christelle ; GIRAUD Matthieu

Absents : ALDEBERT Gérard

Procurations : VERNET Laurent à MOSSO Véronique ;
Madame FISCHER Maryline a été nommée secrétaire.

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A NORDIC EN VALLOUISE

L'association Nordic en Vallouise (NEV) sollicite dans le cadre de la convention d'objectif pour l'organisation et la gestion du domaine de fond et pour équilibrer de ses comptes une subvention d'un montant de 17 000€ au titre de l'exercice 2024 et de 30 000€ au titre de l'exercice 2025 conformément à l'avenant n°1 en date du 12 avril 2024.

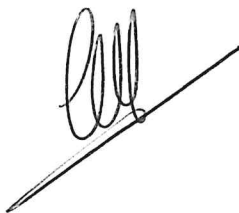
Vu la convention d'objectif 2023-2026 ;

Vu le compte de résultat 2024 et le budget prévisionnel 2025 ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil Municipal décide :

D'approuver l'attribution d'une subvention « d'équilibre » de 47 000€ à l'association Nordic en Vallouise.

Le maire
Gaëlle MOREAU



La secrétaire de séance
Maryline FISCHER

